

**Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !**

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr/> Pour nous contacter : [contact@fcpe-stjulien.fr](mailto:contact@fcpe-stjulien.fr)

## Agrandissement des Près de la Fontaine

Un projet d'agrandissement a été voté par le Conseil Municipal : une cantine scolaire sera installée ainsi que 2 classes supplémentaires, une bibliothèque, une salle périscolaire et d'arts plastiques. Un chemin piétonnier devrait être créé permettant de rejoindre l'Avenue du Docteur Palluel à la Résidence Le Savoie. **Ce chemin va empiéter de 3 à 4 mètres sur la cour de récréation.** Nous nous inquiétons quant à la taille de la future cour.

## L'accès POUR TOUS à la cantine

Lors des débats sur la Loi BLANQUER, les sénateurs ont introduit un amendement permettant aux Municipalités de refuser des enfants en cas de manque de place dans les cantines. **Depuis toujours la FCPE dénonce ce fait. TOUS les écoliers doivent pouvoir accéder à la cantine sans aucune discrimination.** Pour certains enfants, c'est le seul repas équilibré de la journée. Les parents doivent pouvoir se rendre en formation, entretien d'embauche... sans avoir à se soucier si leur enfant pourra être pris en charge et manger le « midi ».

## La loi BLANQUER

Si certains articles critiqués ont été retirés par le Sénat (comme la fusion des écoles primaires avec le collège de secteur), nous ne pouvons que nous féliciter que le nombre d'élèves soit réduit à 24 par classe en GS, CP et CE1 à partir de 2020. **La FCPE sera vigilante à ce que le nombre d'élèves dans les autres niveaux ne soit pas augmenté.** Si l'école obligatoire à 3 ans est une bonne chose, il n'en reste pas moins que les établissements privés vont être les premiers à bénéficier de cette loi. En effet les villes devront financer les écoliers du privé (à hauteur du coût d'un écolier du public) dès la PS. (Aujourd'hui ce n'était obligatoire qu'à partir du CP).

## Collectif Parentalité

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'être parent et que l'on se questionne parfois beaucoup sur notre rôle et le fonctionnement de nos enfants, le Collectif Parentalité du Genevois propose des soirées débats à destination des parents.

Né d'un **groupe de réflexion de parents** dans le secteur du Vuache en 1996, ce Collectif regroupe actuellement un ensemble de structures et associations locales, comprenant bénévoles et salariés, auquel participe la FCPE et la Maison des Habitants - MJC Centre Social de St-Julien, les MJC de Viry et du Vuache, le Réseau d'Assistantes Maternelles et le Service Petite Enfance de la CCG, et l'Université Populaire du Vuache au Salève.



L'objectif de ces soirées est de rassurer, de donner des pistes pour avancer mais aussi de permettre l'échange et le partage d'expériences afin de ne pas se sentir seul !

Il y a environ 5 soirées par an. Les thématiques sont variées : la confiance en soi, les écrans, la gestion des émotions, accompagner les apprentissages, les ados, ... Les thèmes sont choisis **à partir des propositions faites par les parents lors des soirées.** Alors n'hésitez pas à participer ! Pour en savoir plus et suivre le fil d'actualités, **consultez Facebook** « Collectif Parentalité du Genevois ».

Prochaine soirée le 15 octobre 2019 à 20 h : « **Accompagner son enfant dans ses apprentissages** » avec Catherine LEGROS à Valleiry (Salle Albert FOL).

Contact : [collectifparentalite74@gmail.com](mailto:collectifparentalite74@gmail.com)

## Besoin d'ATSEM : un sujet toujours à l'ordre du jour



**Depuis plus d'un an** la FCPE demande à la Municipalité d'intégrer une ATSEM classe de maternelle pendant tout le temps scolaire. Malgré des courriers, pétition, demandes dans les conseils des écoles, manifestation... la Mairie reste sourde à notre demande motivée et expliquée. Dans des classes de maternelle avec **des effectifs très chargés** (28 à 30 élèves par classe), avoir un professionnel supplémentaire pour aider l'enseignant à éduquer et instruire les élèves n'est pas un luxe ni une requête inconsciente ou infantile, juste une demande de parents qui souhaitent que les enfants **aient toutes les chances pour pouvoir réussir en évoluant dans l'école de la république.**

Si l'État a décidé de rendre l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans, cela signifie bien que la maternelle est indispensable dans l'acquisition des savoir-être et des savoir-faire pour pouvoir acquérir les savoirs fondamentaux. Mettre les moyens dans l'école c'est assurer un meilleur avenir à nos enfants !



## Des écoles en effectif croissant

À la rentrée prochaine il devrait y avoir une ouverture de classe à François Buloz et au Puy-Saint-Martin. Une 3<sup>ème</sup> ouverture est en suspens. Face au rythme des ouvertures de classe et à la diminution du nombre d'élèves par classe (en GS, CP, CE1 pour 2020), **la FCPE continue de penser qu'une école dans le quartier de la gare est indispensable.**

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : [contact@fcpe-stjulien.fr](mailto:contact@fcpe-stjulien.fr)

### Bourse aux livres

Cette année la Bourse aux livres ne concernera que les lycéens de **TERMINALES**.

L'Arande (24 Grande Rue) St-Julien

**Vendredi 28 juin**

**Dépôt 18h à 20h**

Pour le Dépôt, vous munir d'un RIB

# Bourse aux livres Terminales

2019

Livres Secondes et Premières offerts par La Région

**Samedi 29 juin**

**Achat 9h à 12h**

Pour l'Achat\*, vous munir du PASS\* Région ou Chèque de caution



Organisée par la  [contact@fcpe-stjulien.fr](mailto:contact@fcpe-stjulien.fr)

En effet la Région Auvergne Rhône-Alpes profite de la réforme du lycée pour financer les manuels scolaires pour tous les élèves de seconde et de première. Les livres devraient être distribués en septembre.

Si votre enfant rentre en 2<sup>nde</sup> ou en 1<sup>ère</sup> n'achetez surtout pas les manuels à d'anciens élèves, ils ne seront plus valables.

L'achat des manuels pour les élèves de Terminales n'interviendra qu'en septembre 2020.

### Poids du cartable

LA FCPE est attentive au poids du cartable pour les élèves. **S'il est recommandé que le sac ne fasse pas plus de 10% du poids de l'enfant** cela est très difficile à appliquer. Pour cela au Collège ROUSSEAU les parents d'élèves et les équipes enseignantes ont travaillé à réduire le poids pour la prochaine rentrée. Les cahiers de 48 pages, classeur souple... seront préconisés.

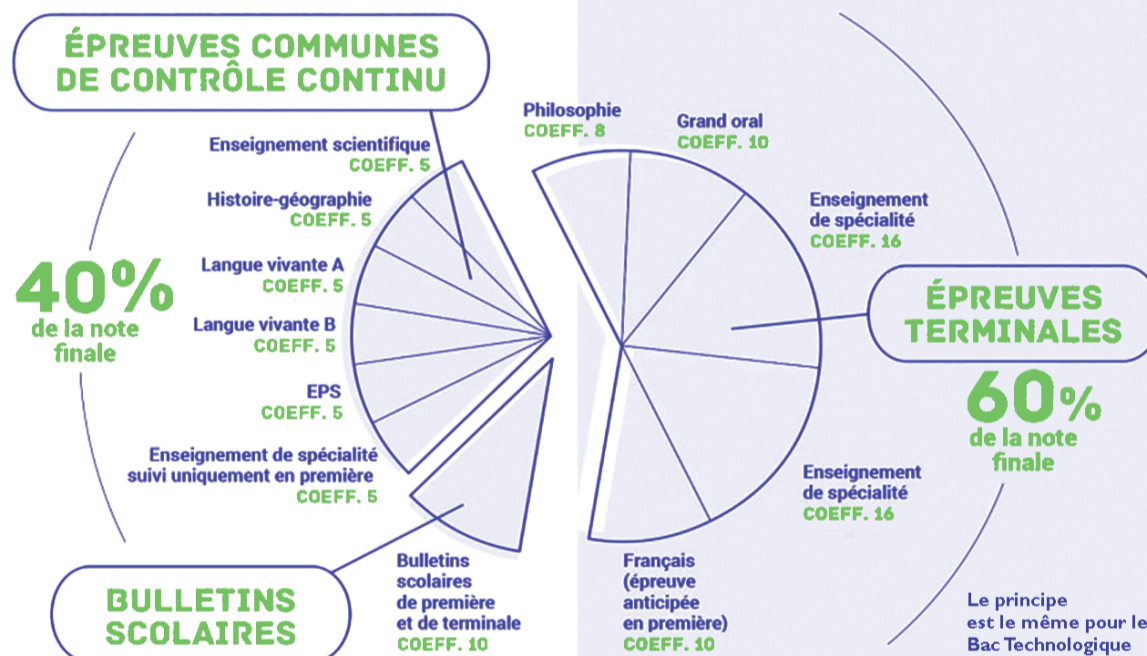
Pour aller encore plus loin **la FCPE a décidé d'acheter des doublons de livres pour plus de 1 800 euros**, pour les élèves de 6<sup>èmes</sup> des Collèges Rimbaud et Rousseau.

### La réforme du lycée

À la rentrée de septembre la réforme du lycée va entrer en vigueur pour tous les élèves actuellement en seconde. Celle-ci restera sans grand changement, **cependant en entrant en 1<sup>ère</sup> les lycéens devront choisir 3 spécialités.**

À la fin de la 1<sup>ère</sup>, en plus du français (écrit et oral) **le lycéen passera le bac sur une spécialité.** En terminale les deux autres spécialités seront conservées et le lycéen aura un examen écrit sur les deux qu'il aura conservés au retour des vacances de printemps, la philosophie (à l'écrit) et un grand oral, en juin. En plus des épreuves **un contrôle continu sera instauré** et comptera pour 40% dans la note finale.

### LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



On nous explique que le lycéen pourra choisir les spécialités qu'il souhaite. Oui, si la combinaison, qu'il désire, est présente dans son lycée. Sinon il devra :

- **soit changer de lycée**, mais il ne sera pris sur dossier, que s'il reste de la place (les secondes de l'établissement seront prioritaires) ;
- **soit il fait une de ses spécialités dans un autre lycée.** Faut-il encore qu'il y ait un lycée à proximité et que les emplois du temps coïncident. Cela sera peut-être possible sur Annecy ou Annemasse mais pas à St-Julien qui est un lycée isolé ;
- **soit il suit l'enseignement d'une spécialité à distance par le CNED** (Centre National d'Enseignement à Distance). Mais quel sera le suivi pédagogique ? Aura-t-il un enseignant référent pour l'aider dans son lycée ? Qui prendra en charge les coûts financiers ?

À toutes ces questions nous n'avons pas de réponse. Et il reste une inconnue : comment va se positionner l'enseignement supérieur par rapport à cette réforme et les diversités des combinaisons de spécialités que les lycéens auront choisis ?

Les spécialités proposées au Lycée Mme de Staël sont : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanité, littérature et philosophie - Langues, littérature et cultures étrangères : anglais - Langues, littérature et cultures étrangères : allemand - Maths - Physique-chimie - SVT - Sciences économiques et sociales. Enseignement optionnel : Latin

**L'italien en LV3 n'existera plus à la prochaine rentrée** (en revanche l'enseignement de l'italien en LV2 sera maintenu). **Retrouvez le Dossier complet sur notre site internet.**